

**NOTICE POUR LE RAPPORT DE STAGE
& LE MÉMOIRE DE RECHERCHE**
MASTER 2^{ÈME} ANNÉE DE NEUROPSYCHOLOGIE COGNITIVE ET CLINIQUE
ANNÉE 2016-2017

Les soutenances pour le rapport de stage professionnel et le Mémoire de recherche auront lieu la semaine du 19 juin 2017. Ses soutenances auront lieu lors de journées distinctes. :

Soutenance du mémoire de recherche : la présentation du mémoire de recherche a une durée de 10 minutes, devant un jury constitué au minimum de deux membres de l'équipe pédagogique. A ce jury pourront être associés d'autres enseignants-chercheurs ou PAST de la faculté de psychologie, ainsi qu'un ou plusieurs invités externes (e.g. neuropsychologues, médecins). La présentation est suivie de 15 minutes de questions. Le mémoire de recherche est noté avec un coefficient de 1. Une note pondérée par un coefficient de 3 évaluera la présentation du mémoire et les réponses aux questions. La moyenne des 2 notes pondérées (mémoire+présentation/questions) correspondra à la note pour l'U.E. "Mémoire de recherche".

Note importante : si l'un des membres de l'équipe pédagogique participant au jury, a dirigé (totalement ou partiellement) le mémoire de recherche du candidat(e), il pourra assister à la soutenance de l'étudiant(e), mais ne pourra participer ni aux questions ni à la délibération pour l'évaluation du candidat.

Soutenance du rapport de stage : la présentation du rapport de stage a une durée de 10 minutes devant un jury établi selon l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. La présentation est suivie de 15 minutes de questions. Le rapport de stage est noté avec un coefficient de 1. Une note pondérée par un coefficient de 3 évaluera la présentation orale et les réponses aux questions. La moyenne des 2 notes pondérées (rapport de stage+présentation/questions) correspondra à la note pour l'U.E. "Rapport de Stage professionnel".

Point important :

Toute note inférieure à 10 à l'U.E. "Rapport Stage professionnel" est éliminatoire et ne permet pas de valider le M2 et par conséquent le Master : il n'y a pas, dans ce cas, de compensation entre la moyenne du semestre 1 et celle du semestre 2. Par exemple, si une moyenne de 15/20 est obtenue au semestre 1, mais qu'au semestre 2 une note de 8/20 est attribué à l'U.E. "Rapport de Stage professionnel" et une note de 11/20 à l'U.E. « Mémoire de Recherche », le Master 2 n'est pas validé. Par contre, le principe de la note éliminatoire ne s'applique pas à l'U.E. « Mémoire de recherche ».

DOCUMENTS IMPRIMÉS

Il convient qu'avant impression, le psychologue praticien référent, ainsi que le maître de stage enseignant-chercheur de l'étudiant(e) aient lu le rapport de stage, ainsi que le mémoire de recherche.

Le rapport de stage et le mémoire de recherche devront être imprimés et présentés sous la forme de deux documents distincts. Chacun d'entre eux sera introduit par une page titre incluant :

- le logo de l'UDS ainsi que le nom en toutes lettres de l'Université, l'intitulé du Master
- le titre du rapport de stage ou du Mémoire
- les nom et prénom de l'étudiant
- les nom et prénom des différents encadrants
- l'année académique (2016-2017).

La disposition des éléments est libre et ces premières pages peuvent être ou non illustrées.

Ces documents devront être imprimés et déposés au plus tard le **vendredi 26 mai 2017** à l'administration (à midi au plus tard) :

- 2 exemplaires du rapport de stage
- 4 exemplaires du mémoire de recherche

Les versions électroniques (pdf) de ces documents (strictement identiques aux versions imprimées) devront être envoyées **le lundi 29 mai 2017** (23h59 au plus tard), à l'adresse suivante : o.despres@unistra.fr

Les soutenances du rapport de stage et du mémoire de recherche auront lieu la semaine du 19 juin 2017, lors de journées distinctes.

CONSIGNES POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE

1) Objectif : Le but de ce rapport est de permettre à l'étudiant(e) de M2 de rendre compte de son expérience acquise au cours des 500 heures de stage obligatoires, dans la pratique et l'expertise en neuropsychologie.

2) Évaluation du rapport : le(s) stage(s) effectué(s) doit/doivent permettre à l'étudiant(e) d'acquérir les compétences cliniques nécessaires pour exercer en tant que neuropsychologue. L'évaluation portera donc essentiellement sur la capacité de l'étudiant(e) à adapter le bilan neuropsychologique en fonction de la spécificité de chaque patient, ainsi qu'à synthétiser et à interpréter les résultats des bilans menés. L'étudiant(e) pourra également proposer selon les cas, des recommandations au patient, une proposition de prise en charge si cela est adapté, et/ou rendre des compétences acquises par le patient suite à un programme de réadaptation cognitive. Cette évaluation, menée par l'ensemble des membres du jury du rapport de stage, peut conduire à la non-validation du diplôme si les compétences cliniques acquises par l'étudiant(e) sont jugées insuffisantes.

3) Composition du rapport de stage :

Le rapport doit être composé des parties suivantes :

Attention : les nombres de pages indiqués pour chaque partie sont à titre indicatif. Cependant, le nombre total de pages du rapport, ne doit pas dépasser 25 pages (hors page de garde, bibliographie et annexes).

Page de garde

Sommaire

Description du lieu de stage (2 à 3 pages)

L'étudiant(e) y décrit le lieu de stage dans lequel il a effectué ses observations cliniques :

Si l'étudiant(e) a réalisé ses 500 heures de stage dans plusieurs institutions, chacune d'entre elle devra être présentée. La présentation d'un lieu de stage inclut : le type de structure et un bref historique, la population rencontrée et la problématique vécue par cette population, la présentation de l'encadrant(e) du stage, des divers professionnels employés au sein de la structure et de leur rôle, organisation générale du service, des activités et de la place du neuropsychologue dans l'établissement.

Remarque : L'étudiant doit cadrer l'activité de la structure qui l'a accueilli dans un contexte général de soins ; par exemple si le lieu de stage correspondait à une clinique de la mémoire, un résumé de la situation du diagnostic et de la prise en charge des démences doit être présenté, ainsi que le but des bilans, de la suite qui est donnée aux investigations menées (remédiation, suivi, etc ...).

Liste des activités réalisées par l'étudiant (2 à 3 pages) :

Durée du stage, fréquence (une ou plusieurs journées par semaine), types d'activités réalisées (par ex : bilans et/ou remédiation, réunions cliniques ou administratives, entretiens divers, formations internes etc...), répartition du temps passé pour ces activités.

c) Présentation de cas :

L'étudiant(e) choisira de présenter 2 à 3 cas de patients, dont le bilan neuropsychologique et son interprétation suscitent un intérêt particulier. Chaque cas inclus dans le rapport doit être présenté sur un maximum de 5 pages. Cette présentation doit être composée des éléments suivants :

- Motif de la demande d'évaluation en neuropsychologie (détailler)
- Données démographiques du patient
- Anamnèse
- Plainte subjective du patient et entretien clinique
- Évaluation des fonctions cognitives :
 - Fonctions ciblées selon la question initiale posée et la pathologie rencontrée
 - Justification du choix des tests effectués (indiquer la référence bibliographique des tests cités ; précision plus bas)
 - résultats (scores bruts et scores normalisés : scores pondérés ou score Z ou percentiles)
 - Discussion sur le profil cognitif observé.
- Interprétation des résultats et recommandations à l'issue du bilan
- A l'issue de l'interprétation clinique, l'étudiant(e) explicitera l'intérêt qu'il a porté au cas présenté, les réflexions personnelles que la rencontre avec ce patient lui a suscité, l'apport éventuel qu'a induit ce cas dans son expérience clinique, etc...

Synthèse des compétences acquises (4 pages):

Ce stage doit conduire l'étudiant(e) à acquérir les compétences cliniques nécessaires à l'exercice de la profession de neuropsychologue. L'étudiant(e) doit préciser dans cette partie de synthèse l'ensemble des compétences cliniques qu'il a acquises à ce jour et qui lui semble essentielles pour assurer la fonction de neuropsychologue. Il/elle peut également y faire figurer, les habiletés/compétences qui lui reste à développer.

L'étudiant(e) doit faire part de son impression générale sur sa formation à la neuropsychologie clinique. Il s'agit d'analyser son expérience, de faire le bilan de ce qu'il a acquis, des points positifs et négatifs qui ressortent de cette expérience, des perspectives, des intérêts futurs, de la façon dont il/elle entrevoit d'exercer la profession de neuropsychologue etc...

Bibliographie :

Références des tests cités dans le rapport.

Annexes :

Description des tests utilisés lors des bilans neuropsychologiques observés par l'étudiant(e), ainsi qu'une liste des lectures réalisées en lien avec le stage.

Paramètres de rédaction :

- Police : Times New Roman, taille 12
- Interligne : 1,5
- Vous pouvez choisir d'utiliser le recto/ verso. Si des graphiques ou tableaux sont à insérer, ils peuvent figurer sur le verso d'une feuille, situé en face du texte qui cite ce graphique ou ce tableau.
- Nombre de pages maximum excluant bibliographie et annexe : 25

Conseils aux étudiants pour la rédaction du rapport :

Respect de l'anonymat : ne donnez jamais le nom et prénom des patients que vous avez rencontrés. Utilisez les initiales des nom et prénom du patient.

Synthétisez vos propos : Il est désormais important pour vous d'apprendre à synthétiser vos propos et d'éviter les anecdotes. Votre future profession exigera de vous de la clarté dans la transmission de vos bilans et le rapport de faits concrets.

Évitez - dans la mesure du possible - **les termes évasifs** (semble, paraît, pourrait). Un rapport doit idéalement dire des choses sur lesquelles on peut s'appuyer pour prendre des décisions.

Exemple:

« Mr M.B. est un patient qui m'a dit à plusieurs reprises au cours de l'entretien qu'il avait très peur de perdre la mémoire, car il aimerait profiter encore de sa retraite qu'il vient à peine de commencer. J'ai pu voir qu'il suait beaucoup et je pense qu'il avait vraiment très peur. J'ai essayé de le rassurer en lui disant que le bilan pourrait lui permettre de savoir ce qu'il en était vraiment de sa mémoire. Il m'a dit « Ok, vous avez raison, il faut que je prenne mes responsabilités ». Après cet épisode, nous avons effectué le bilan. Mr M.B. était très concentré à toutes les tâches et il a dit plusieurs fois que finalement cela lui faisait plaisir de passer ces tests. Il est parti content ».

Ce long paragraphe peut être synthétisé ainsi :

« Mr M.B. était anxieux lors de l'entretien préliminaire, mais il a présenté une bonne coopération lors du bilan neuropsychologique ».

Évitez les termes « on ». Évitez également les phrases lourdes qui font plus de 2 lignes. Relisez vos phrases demandez-vous si le lecteur comprendra les idées que vous souhaitez transmettre.

Pour tout test neuropsychologique cité, la référence bibliographique doit être indiquée d'une part dans votre rédaction et, d'autre part, dans la bibliographie.

Exemple pour le texte : « Les capacités cognitives générales ont été évaluées à l'aide de la WAIS III (*Wechsler Adult Intelligence Scale III* ; Wechsler, 1997). »

Dans cet exemple, on spécifie d'abord les abréviations : toute abréviation doit être spécifiée à sa première apparition dans votre texte. Par la suite, lorsque le terme « WAIS III » apparaît une nouvelle fois dans votre texte, il ne sera plus nécessaire de spécifier l'abréviation et les auteurs. Comment faire pour trouver la référence d'un test ? Utilisez www.google.fr ou www.pubmed.com ou un autre moteur de recherche. Une autre solution est d'avoir noté les références des tests sur votre lieu de stage.

Exemple d'une seconde citation du test : « Le QI évalué par la WAIS-III se situe dans la moyenne inférieure. ». (on ne spécifie plus l'abréviation et l'auteur).

Exemple pour la bibliographie : tous les tests cités doivent figurer dans les références bibliographiques : il ne s'agit plus de donner simplement le nom des auteurs, mais également le titre de publication du test. Dans notre exemple, vous auriez en bibliographie :

Wechsler, D., (1997). *WAIS-III administration and scoring manual*. San Antonio, TX : The Psychological Corporation.

Les références bibliographiques sont présentées selon les normes de l'American Psychological Association (APA).

Présentation des tests en annexe :

Il ne s'agit pas de se perdre dans les détails du test, mais d'essayer de synthétiser au mieux votre propos sur l'épreuve. Prenons l'exemple du test de Grober et Buschke (Grober et Buschke, 1987). Si vous souhaitez décrire en détail la procédure, vous allez écrire plusieurs pages. Voici un exemple de description synthétique de ce test ayant un protocole quelque peu complexe :

Le test de Grober et Buschke débute par une phase d'encodage de 4 séries de 4 mots, de catégories sémantiques différentes. Dans un premier temps, une planche sur laquelle sont inscrits 4 mots est présentée au patient. Le patient doit lire et pointer le mot correspondant à la catégorie demandée par l'examineur. Dans un deuxième temps, la planche est retirée de la vue du patient et ce dernier doit rappeler les mots de chaque catégorie sémantique demandée (rappel immédiat indicé). En cas d'échec, la phase d'encodage est répétée, mais uniquement pour les items échoués. Trois essais maximum par planche sont réalisés. Ce procédé est appliqué pour les 4 planches de mots. Les intrusions, c'est-à-dire les mots que le patient évoque et qui ne figurent pas sur la planche, sont notées.

Après la phase d'encodage et de rappel immédiat indicé, une tâche distractive (comptage à rebours durant 20 secondes) est proposée au patient. Suit une épreuve de rappel libre et indicé : le patient doit rappeler librement le plus de mots possible précédemment présentés : un score de rappel libre est établi à partir de la performance du patient. Pour les mots non rappelés, la catégorie sémantique est indiquée au patient : cette procédure permet d'établir un score de rappel indicé. Si le mot n'est pas rappelé en rappel indicé il est alors donné au patient. Cette épreuve est répétée à 3 reprises, avec entre chaque épreuve une tâche distractive de 20 secondes (comptage à rebours).

Une épreuve de reconnaissance est ensuite proposée au patient. Sa tâche consiste à reconnaître les 16 mots présentés initialement (items cibles), parmi une liste de 48 mots. Parmi les 32 mots supplémentaires (distracteurs), certains sont des distracteurs sémantiques (ayant un lien sémantique avec l'un des items cibles) et d'autres des distracteurs neutres. Les fausses reconnaissances neutres et associées sémantiquement aux items cibles sont notées.

La dernière épreuve est une épreuve de rappel différé : 20 minutes après l'épreuve de reconnaissance, le patient a pour tâche d'évoquer les mots encodés, en rappel libre et indicé.

Dans la bibliographie, le test serait référencé ainsi :

Grober, E., Buschke, H. (1987). Genuine memory deficit in dementia. *Developmental Neuropsychology*, 56, 303-8.

CONSIGNES POUR LA RÉDACTION DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

GÉNÉRALITÉS

- Police Times New Roman avec une taille de police 12.
- Nombre de pages : 25 pages maximum (pages de titre et de références bibliographiques exclues. Les références qui ont été lues par l'étudiant(e) seront précédées d'un * dans la partie bibliographie.
- Interligne : 1.5
- Les Tableaux et les Figures peuvent être présentés au verso de la page qui précède la description du Tableau / de la Figure dans le texte.
- Les légendes des Tableaux figurent au-dessus du tableau, celles des Figures, en-dessous. Elles peuvent être rédigées en police 10.

PRÉSENTATION :

Un résumé du Mémoire doit être présenté en quatrième de couverture. Ce résumé est également présent dans le mémoire (voir éléments du Mémoire).

Éléments du Mémoire :

- la seconde page présente les remerciements, le cas échéant
- Sommaire
- Résumé : $\frac{3}{4}$ d'une page (identique à celui présenté en quatrième de couverture).
- Introduction (entre 5 et 7 pages tout au plus). Le dernier paragraphe est, obligatoirement, l'énoncé des hypothèses.
- Méthode :
 - Sujets
 - Matériel (tests, appareil, procédure, etc.)
 - Analyse des données
- Résultats
- Discussion : les grandes lignes des objectifs et hypothèses évoqués dans l'Introduction sont reprises dans la discussion en prenant en considération les résultats obtenus. On aborde directement l'hypothèse de travail : a-t-elle été validée ou non et dans les premiers cas, totalement ? Partiellement ? Dans le cas de non validation, quelles sont les raisons probables ?

On met en relation, dans la mesure du possible, les résultats obtenus avec ceux publiés dans la littérature sur le sujet traité : en accord ? En désaccord ?
- Conclusions et perspectives : comportent les points les plus importants (sans répéter verbatim ce qui a été déjà dit), il s'agit d'une synthèse de la contribution du Mémoire. On termine avec une perspective d'étude qui découlerait de l'expérience qui a fait objet du Mémoire.
- Références : aux normes de l'American Psychological Association (APA).

° Annexes (le cas échéant). Le matériel qui fait l'objet d'une Annexe est celui qui, n'étant pas essentiel pour la compréhension du texte, peut s'avérer intéressant pour mieux suivre le Mémoire. Par exemple, la description ou la traduction d'un test peu connu ; la production réelle du patient (dessins, erreurs de lecture...). Les Annexes ne sont pas comprises dans les 25 pages (elles n'ont pas de N° de page).